



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 119/21

Objet

Avenant n°1 - Contrat de
Relance et de Transition
Ecologique

Secrétaire de séance

Aline CALLEGHER

Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

Conseil Communautaire
28 octobre 2021
Damparis – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 65
Nombre de procurations : 12
Nombre de votants : 77
Date de la convocation : 21 octobre 2021
Date de publication : 05 novembre 2021

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin suppléé par P. Potelat, C. Chautard, B. Chevaux, S. Combel-Guigon, J.L. Croiserat, J.P. Cuinet, J.M. Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre suppléé par P. Bussière, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J. Lagnien, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, C. Riotte, J.C. Robert, J.Y. Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J. Stolz, H. Thévenin suppléée par B. Barret-Paques, D. Troncin, P. Verne, P. Viverge.

Conseillers absents ayant donné procuration :

D. Bernardin à A. Hamdaoui, M. Berthaud à I. Delaine, C. Demortier à J. Péchinot, D. Germond à M. Mirat, G. Ginet à J.B. Gagnoux, L. Jarrot-Mermet à H. Prat, M. Mbitel à A. Douzenel, C. Nonnotte-Bouton à P. Antoine, J.M. Rebillard à S. Champanhet, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à J.P. Cuinet, G. Soldavini à J.Y. Roy.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, J.L. Bonin, O. Gruet, C. Jeanneaud, G. Jeannerod, C. Mathez, A. Mathiot.

Dans le but de refonder sa politique de contractualisation avec les territoires, ainsi que de soutenir les projets territoriaux dans le cadre du plan de relance, l'État a mis en place le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

Le CRTE de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été approuvé par délibération n° GD47/21 lors du Conseil Communautaire du 29 juin 2021 et a depuis été signé avec les services de l'État le 2 septembre 2021.

Le CRTE est un contrat d'une durée de 6 ans, modifiable par avenant en cas d'ajout ou d'ajustement des différents projets inscrits à ce contrat.

Il est aujourd'hui nécessaire d'apporter un premier avenant :

- Afin de confirmer la Société Publique Locale Grand Dole Développement 39 comme maître d'ouvrage du projet « Marché de Partenariat de Performance Énergétique – écoles, accueils extrascolaires et périscolaires de Dole », conformément à la délibération du Conseil Municipal n° 21.27.09.89 de la Ville de Dole ;
- Et d'ajouter une nouvelle fiche action dans l'Axe *Attractivité et Rayonnement du Territoire* : « Développer l'offre d'enseignement supérieur ».

Dans cette fiche action sera inscrit le nouveau projet *Création d'un pôle d'enseignement supérieur*.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCEPTÉ** les termes de l'avenant n°1 annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit avenant au Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

Fait à Damparis,
Le 28 octobre 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole





Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Avenant n°1 au Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique

Entre :

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

représentée par Monsieur Jean-Pascal FICHERE, Président, autorisé par la délibération n° **GDXX/21** du Conseil Communautaire à contracter le présent avenant, ci-après désignée « le Grand Dole »,

D'une part,

et

L'Etat,

représenté par Monsieur David PHILLOT, préfet du département du Jura, ci-après désigné « l'Etat »,

D'autre part,

VU la signature du contrat de relance et de transition écologique signé par ces deux parties le 2 septembre 2021,

VU la délibération de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole du 28 octobre 2021 approuvant le présent avenant,

il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de l'avenant

Le CRTE du Grand Dole a été approuvé lors du conseil communautaire du 29 juin 2021 par délibération n° GD47/21 et a depuis été signé avec les services de l'Etat le 2 septembre 2021.

Le CRTE est un contrat d'une durée de 6 ans, modifiable par avenant en cas de besoin de modification, d'ajout ou d'ajustement des différents projets.

Il est aujourd'hui nécessaire d'apporter un premier avenant :

- Afin de confirmer la Société Publique Locale Grand Dole Développement 39 comme maître d'ouvrage du projet « Marché de Partenariat de Performance Énergétique – écoles, accueil, extra et périscolaires de Dole », conformément à la décision du conseil municipal n° 21.27.09.89 de la Ville de Dole ;
- Ainsi que d'ajouter et de compléter une nouvelle fiche action dans l'Axe *Attractivité et Rayonnement du Territoire* : « Développer l'offre d'enseignement supérieur ».

Article 2 : Modifications apportées à l'annexe 1 - Orientations stratégiques et fiches actions pour 2021 - 2026

2.1 Modification du projet « Marché de Partenariat de Performance Énergétique – écoles, accueil, extra et périscolaires de Dole »

Conformément à la décision n° 21.27.09.89 prise par le conseil municipal de la Ville de Dole le lundi 27 septembre 2021, la Société Publique Locale Grand Dole Développement 39 est officiellement désignée comme maître d'ouvrage du projet de *Marché de Partenariat de Performance Énergétique – écoles, accueil, extra et périscolaires de Dole*, inscrit à la page 32 de l'annexe 1 du CRTE du Grand Dole.

Le projet modifié est présenté en annexe A à ce présent avenant.

2.2 Ajout d'une nouvelle fiche action dans l'axe *Attractivité et Rayonnement du territoire*

Conformément à ses objectifs d'accueillir de nouvelles filières d'enseignement supérieur sur son territoire, le Grand Dole souhaite ajouter une fiche action spécifique sur ce sujet dans le développement de son orientation stratégique d'attractivité et rayonnement du territoire.

Le titre de cette nouvelle fiche action est : *Développer l'offre d'enseignement supérieur*.

Elle sera développée entre les actions *Faire émerger une culture environnementale sur le territoire* et *Lutter contre les pollutions visuelles*.

2.3 Ajout d'un nouveau projet dans la fiche action *Développer l'offre d'enseignement supérieur*

La Ville de Dole souhaite ajouter un nouveau projet dans la fiche action *Développer l'offre d'enseignement supérieur* présente dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Grand Dole.

En effet, un partenariat entre la Ville de Dole et l'Université de Bourgogne-Franche-Comté est en cours de mise en place afin d'accueillir de nouvelles filières d'enseignement supérieur à Dole. La Ville devrait alors trouver et aménager les locaux pour accueillir ces deux nouvelles filières et leurs étudiants.

Ce nouveau projet s'intitule : « Création d'un pôle d'enseignement supérieur ».

La fiche action complétée avec ce nouveau projet est ainsi présentée en annexe B de ce présent avenant.

Article 3 : Modifications apportées à l'annexe 2 – Maquette financière des projets 2021- 2022

La maquette financière des projets 2021-2022 présentée en annexe 2 du CRTE signé le 2 septembre 2021, est ainsi modifiée pour ajouter le nouveau projet de la Ville de Dole « Création d'un pôle d'enseignement supérieur ».

La modification du maître d'ouvrage du projet de *Marché de Partenariat de Performance Énergétique – écoles, accueil, extra et périscolaires de Dole* n'implique aucune modification de son coût prévisionnel dans la maquette financière.

La maquette financière mise à jour est ainsi présentée en annexe C de ce présent avenant.

Article 4 : Entrée en vigueur de l'avenant

Le présent avenant entre en vigueur à compter de sa signature.

Article 5 : Autres

Les autres articles et annexes du contrat initial restent inchangés.

Fait à Dole, le XXX

Pour Le Grand Dole,

Le Président, Jean-Pascal FICHERE

Pour l'Etat,

Le Préfet du Jura, David PHILOT

Annexe A – modifications du maître d'ouvrage pour le projet MPPE

Fiche action : Rénover les bâtiments publics (efficacité énergétique)

Les rénovations citées ci-dessous ont toutes pour objectif d'obtenir une meilleure isolation thermique et énergétique des bâtiments publics. La baisse des consommations d'énergies qui devraient en découler contribuent aux ambitions du PCAET du Grand Dole et de la Stratégie Nationale Bas Carbone de la France.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Économies d'énergies réalisées (kWh)
- Estimation de la surface de classe / espace loisirs par enfant

MODERNISER LE PARC SCOLAIRE

Projet 1 : Marché de Partenariat de Performance Énergétique – écoles, accueil, extra et périscolaires de Dole

Maître d'ouvrage : SPL Grand Dole Développement 39

Démarrage de l'action : Décembre 2021

Coût prévisionnel de l'opération : 16 500 000 € HT

Objectifs :

Dans la continuité des regroupements et réhabilitation des écoles Jeanne d'Arc / Pointelin d'une part, Wilson / Rockefeller / Commarnds d'autre part, la Ville de Dole souhaite poursuivre la rénovation de son parc scolaire, avec un objectif de réduire de 30% à 60% la consommation d'énergie des bâtiments ainsi rénovés.

Ce vaste programme de rénovation concernerait ainsi :

- L'école Saint-Exupéry et la crèche Les Petits Loups
- L'école de la Bedugue
- L'école du Poiset
- L'école Beauregard
- L'école Rochebelle

Pour mener à bien cette opération, une étude a été confiée au bureau d'études SEMAPHORES, visant à :

- Analyser les différents montages opérationnels envisageables pour porter les travaux de rénovation énergétique
- Effectuer une analyse budgétaire et financière détaillée
- Analyser et modéliser, le cas échéant, le plan d'affaires de la structure dédiée, d'un point de vue économique et financier, et en valider la pertinence sur le plan économique

Cette étude a permis d'identifier le recours à un marché de partenariat de performance énergétique (MPPE), conclu avec la SPL Grand Dole Développement 39, comme étant la solution la plus adaptée au contexte économique, technique, juridique et financier de la Ville de Dole.

Ce marché de partenariat de performance énergétique (MPPE) aurait pour objet de confier à la SPL Grand Dole Développement 39 le financement de l'opération, les études de conception et la réalisation des travaux de rénovation patrimoniale et énergétique, l'exploitation technique, l'entretien, la maintenance et le gros entretien renouvellement (GER) des installations et équipements techniques concourant à garantir la performance énergétique des écoles et groupes scolaires identifiés.

Ce montage a été validé par la décision n°21.27.09.89 du conseil municipal de la Ville de Dole le 27 septembre 2021.

Annexe B – Ajout d’une nouvelle fiche action et d’un projet dans l’axe *Attractivité et Rayonnement du Territoire*

Fiche action : Développer l’offre d’enseignement supérieur

349 établissements industriels sont identifiés sur le territoire du Grand Dole, représentant plus de 5300 salariés. Les principaux secteurs d’activité représentés sont la chimie, l’industrie agro-alimentaire, la microtechnique, la micromécanique, ou encore la plasturgie, et on compte parmi ces établissements des PME comme des antennes de grands groupes internationaux. On observe cependant une inadéquation entre l’offre et la demande d’emploi sur le territoire en termes de qualifications : le Grand Dole œuvre pour proposer sur le territoire une offre de formation correspondant aux besoins des entreprises en moyens humains qualifiés.

En parallèle, accueillir de nouvelles filières d’enseignement supérieur augmente l’attractivité du territoire envers les jeunes, étudiants et jeunes actifs.

Les indicateurs retenus pour le suivi et l’évaluation de cette action sont :

- Le nombre de filières d’enseignement supérieur proposées sur le territoire
- Le nombre total annuel d’étudiants inscrits dans ces filières
- Le nombre annuel de réunions des membres de *DoleSup*

Projet 1 : Création d’un pôle d’enseignement supérieur

Maître d’ouvrage : Ville de Dole

Démarrage de l’action : 2021

Coût prévisionnel de l’opération : 1 000 000 € HT

Objectifs :

Très engagées dans le développement de l’enseignement supérieur, pour enrichir l’offre déjà existante sur le bassin, la Ville de Dole et la Communauté d’Agglomération du Grand Dole ont tissé des liens étroits avec de nombreux acteurs comme l’Université de Franche-Comté (UFC) ou le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), tous deux convaincus de la pertinence du développement de l’offre.

L’évolution des pratiques, l’implantation de nouvelles entreprises dans le bassin, tout comme la réflexion sur les filières déjà existantes, ont conduit l’Université de Franche-Comté à proposer l’ouverture à Dole de deux départements de l’IUT Centre Franche-Comté :

- Un BUT (diplôme en 3 ans) Packaging, Emballages et Conditionnement (PEC) : qui ouvrirait sa première promotion dès la rentrée 2022 ;
- et d’un BUT Statistiques et Informatique Décisionnelle (STID) à la rentrée 2023.

Les besoins en locaux de ces deux formations ont pu être estimés à 1500 m², dont un plateau technique dès 2022 pour le BUT PEC.

L’existence de formations d’ores-et-déjà dispensées à Dole par le CNAM, via des conventions avec le Lycée Charles Nodier, ainsi que la sélection du dossier présenté par la Ville de Dole dans le cadre de l’Appel à Manifestations d’Intérêts « Au cœur des Territoires » et dont l’objectif était la création de nouvelles formations en adéquation, là-aussi, avec les besoins du bassin d’emploi, ont conforté l’idée de la Ville de Dole de créer un pôle commun d’enseignement supérieur au sein duquel ces acteurs pourraient cohabiter.

Le bâtiment de La Charité correspond parfaitement aux critères recherchés : il est situé sur une entrée de centre-ville, dispose de places de parking à proximité et est également desservi par les transports en commun, et il se trouve à proximité immédiate de nombreuses infrastructures telles que la gare SNCF, le foyer de jeunes travailleurs, le nouveau complexe aquatique et sportif, théâtres, cinéma, etc. qui peuvent toutes facilement être rejointes à pieds, en maximum 20 minutes pour les plus éloignées.

Ancien internat du Lycée Charles Nodier, une partie du bâtiment sert toujours à l’établissement de salles d’examens, de réunions, ou autres. Certains travaux sont à envisager, en lien avec le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, afin de permettre la cohabitation des trois structures dans les meilleures conditions tout en pensant, à cette occasion à un plan ambitieux de rénovations énergétiques de ce bâtiment historique du XVII^{ème} siècle.

Annexe C - mise à jour de la maquette financière des projets 2021 - 2022

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Fiches action	Porteur de projet	PROJETS INCLUS DANS LES FICHES ACTIONS	Budget global HT	Budget Global TTC	Etat	%	CD39	%	CR BFC	%	Europe	%	Autres Financeurs	%	Total financeurs	%	Autofinancement	%			
AXE 1 Développement économique	Offrir de nouvelles opportunités économiques grâce à la réhabilitation des friches industrielles et commerciales	CAGD	Observatoire des friches industrielles et commerciales	40 000 €	48 000 €																	
		CAGD	Réhabilitation d'une friche industrielle phase 2 (toiture Ideal Standard)	1 600 000 €	2 000 000 €	480 000 €	30%	320 000 €	20%	480 000,00 €	30%			1 280 000 €	80%	320 000 €	20%					
	poursuivre l'aménagement des pôles économiques	CAGD	Aménagement de la ZAE de Rochefort	sera défini courant 2021				30%														
		CAGD Dole	Poursuite de l'aménagement de la zone Innovia Aménagement d'un parc urbain en rive gauche du Doubs	5 648 000 € 3 306 000 €	6 777 600 € 3 967 200 €	2 259 200 € 826 500 €	40% 25%	1 129 600 € 495 900 €	20% 15%		330 600 €		991 800,00 €	30%			3 388 800 € 2 644 801 €	60% 80%	2 259 200 € 661 199 €	40% 20%		
encourager le développement et la transition écologique des entreprises du territoire	CAGD	Mise en œuvre du Pacte Territorial d'appui aux entreprises et de soutien à la relance économique	217 700 €	217 700 €																		
	CAGD CAGD Pays Dolois CAGD, Dole	Accompagnement à la mise en place des Plans de Mobilité Entreprises Développement d'une cohésion commerciale territoriale Accompagnement de la transition agricole et développement des filières d'approvisionnement locales Coordination de l'offre de formation avec les différents acteurs du territoire	46 975 €	56 370 €																		
AXE 2 Innovation & Cohésion des populations	Adapter l'offre d'équipements publics aux besoins du territoire	CAGD, Rochefort-sur-Nenon	Construction d'un groupe scolaire et d'un ALSH à Rochefort-sur-Nenon	sera défini courant 2021			40%				20%			CAF	15%				25%			
		CAGD	Construction d'un ALSH à Authume (restauration, bibliothèque et salle mutualisée)	sera défini courant 2021			30%	10%			20%			CAF	10%				30%			
		Tavaux	Construction d'une nouvelle gendarmerie à Tavaux	2 684 000 €	3 355 000 €																	
		Dole	Construction d'une salle polyvalente en lieu et place des préfabriqués de l'ancienne école des Commands	379 000 €	454 800 €	113 700 €	30%	75 800 €	20%								189 500 €	50%	189 500 €	50%		
	Rénover les batiments publics (efficacité énergétique)	SPL Grand Dole Développement 39	CAGD	Moderniser le parc scolaire et périscolaire																		
				Marché de Partenariat de Performance Énergétique (écoles, accueil extra- et périscolaires de Dole)	16 500 000 €	19 800 000 €	4 950 000 €	30%								CAF : 1 200 000 €	10%	6 000 000 €	50%	6 000 000 €	50%	
		Moissey, Choisey, Champdivers, Tavaux, Abergement la Ronce, Archelange, Damparis, Authume, Foucherans	CAGD		Construction et extension de l'ALSH du Deschaux	335 000 €	402 000 €	89 100 €	27%	67 000 €	20%					CAF : 100 500 €	30%	256 600 €	77%	78 400 €	23%	
					Travaux de réhabilitation, rénovation et de sécurisation des écoles sur les communes	426 152 €	511 382 €		30%		20%											
					Autres batiments publics																	
					Isolation thermique de bâtiments communaux	804 000 €	964 800 €		30%		20%											
Romange, Champagney, Menotey, Chevigny, Damparis	CAGD		Changement des moyens de chauffage dans les bâtiments communaux	92 636 €	111 163 €		30%		20%													
			Changement d'huisseries sur les bâtiments communaux	369 600 €	443 520 €		30%		20%													
Rainans, Abergement la Ronce	CAGD		Réhabilitation des bâtiments ERP sur les communes pour accessibilité PMR	6 036 €	7 243 €		30%		20%													
			Réhabilitation intérieure de bâtiments communaux	174 320 €	209 184 €		30%		20%													
Moderniser et diversifier l'offre de mobilités	CAGD	Dole	Plan de mobilité intercommunal	0 €	0 €		30%															
			Mise en œuvre du plan vélo	219 657 €	263 588 €	88 241 €	40%	45 000 €	20%	42 000 €	19%					175 241 €	80%	44 416 €	20%			
	CAGD ONF CAGD	Sampans, Crissey, Abergement la Ronce, Aumur, Villette-lès-Dole	Révision et déploiement du Schéma modes doux	0 €	0 €		30%		20%													
			Création d'un chemin piéton entre la rue de Chaux et le centre équestre de Dole	58 000 €	69 600 €		30%		20%													
			Plan Vélo intercommunal	132 500 €	159 000 €		30%		20%													
développement des modes doux sur les communes	CAGD		développement des modes doux sur les communes	219 580 €	263 496 €		40%		20%					AAP ADEME en cours : 95400 €	60%	95 400 €						
			Mobilité hydrogène	sera défini courant 2021																		
Favoriser l'accès à une alimentation locale de qualité	Pays Dolois		Mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorial	sera défini courant 2021																		
Développer une offre culturelle innovante et de proximité	CAGD		Stratégie de lecture publique 2030	16 667 €	20 000 €	DRAC : 8333,33 €	50%									8 333 €						
Améliorer le service de gestion des déchets en réduisant son impact environnemental	CAGD, Dole		Ecofestivals et Eco-fêtes	sera défini courant 2021																		
			SICTOM	Aménagement d'une nouvelle déchèterie à Saint-Aubin	450 000 €	540 000 €																
Assurer une gestion durable de la ressource en eau et le maintien de sa qualité	SICTOM		Optimisation de la collecte	0 €	0 €																	
			CAGD	Mise en œuvre du schéma Directeur de l'Assainissement	sera défini courant 2022																	
			CAGD, Dole	Mise en œuvre d'un programme d'économie de la ressource en eau dans les bâtiments publics	0 €	0 €																
			CAGD, Dole	Déploiement des équipements de récupération d'eau de pluie	0 €	0 €																
			SMDL	Réhabilitation hydro-écologique et restauration physique du ruisseau de Falletans	181 036 €	226 295 €											Agence de l'Eau : 158 406 €	87%	158 406 €	87%	22 630 €	13%
SMDL			Restauration d'un complexe de mortes face à la morte Saint-Philippe	131 200 €	164 000 €									Agence de l'Eau : 82 000 €	63%	82 000 €	63%	49 200 €	38%			
			Délimitation de l'Espace de Bon Fonctionnement du Doubs au droit de la raie des Moutelles	35 200 €	44 000 €										Agence de l'Eau : 22 000 €	63%	22 000 €	63%	13 200 €	38%		
			Restauration écologique d'une petite annexe hydraulique à Eclans-Nenon	26 080 €	32 600 €										Agence de l'Eau : 16 300 €	63%	16 300 €	63%	9 780 €	38%		
SMDL	Crissey, Aumur, Menotey, Saint-Aubin, Monnières, Malange		Mise en conformité des réseaux eau et assainissement sur les communes	270 848 €	325 018 €																	
			Sécuriser l'espace public	CAGD, Société Sédia (aménageur de la Zone Innovia), communes de Abergement la Ronce, Champdivers, Champvans, Crissey, Dole, Rochefort-sur-Nenon, Villette-lès-Dole, Monnières, Pesoux, Chatenois, Amange, Lavans-lès-Dole, Moissey	Déploiement de la vidéoprotection sur le territoire	943 091 €	1 131 709 €	282 927 €	30%								FIDPR : 399 756, 80 €	42%	707 318 €	75%	235 773 €	25%
					Dole	Sécurisation de la voirie, dont installation de bornes de sécurité	273 200 €	327 840 €														
						Modernisation de l'éclairage public	750 000 €	900 000 €														
Modernisation de l'éclairage public	Dole	Champdivers, Archelange, Damparis, Eclans-Nenon, et Nevy-lès-Dole		Modernisation de l'éclairage public	147 750 €	177 300 €																
				Menotey, Romange, Foucherans, Peintre, Sampans, Chatenois, Amange, Lavans-lès-Dole, Frasné-les-Meuilières, Rainans, Moissey, Eclans-Nenon, Crissey, Parcey, Auxange, Champvans, Champagney, Choisey, Champdivers, Tavaux, Abergement la Ronce, Archelange, Damparis, Pesoux, Biarne, Saint-Aubin, Brevans, Falletans, Monnières, Authume, Nevy-lès-Dole, Jouhe, Chevigny, Malange, Pointre	Sécurisation de la voirie sur les communes	3 952 099 €	4 742 519 €															
Poursuivre la transformation numérique du territoire	CAGD, CD39		Déploiement de la fibre optique FTTH sur le territoire		55 000 €	66 000 €																
			Animation d'ateliers numériques sur le territoire	15 386 €	18 464 €	16 000 €	AAP France RELANCE										16 000 €					
Assurer un accès à la santé pour tous	CAGD	Dole	Dématérialisation Application Droit des Sols (ADS)	sera défini courant 2021																		
			Territoire intelligent : solution intégrée pour une gestion augmentée des données																			
Assurer un accès à la santé pour tous	Dole	Champvans, Authume, Saint-Aubin, Tavaux	Mise en place d'une maison de santé Cours Clemenceau	1 754 917 €	2 105 900 €																	
			Champdivers, Crissey, Monnières, Parcey, Villers-Robert	Développement des maisons de santé sur les communes	262 400 €	314 880 €																
			Construction d'habitat seniors et développement de l'habitat inclusif																			

Accusé de réception en préfecture
039-200010650-20211028-11921-DE
Date de télétransmission : 02/11/2021
Date de réception préfecture : 02/11/2021

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Fiche action	Porteurs de projet	PROJETS INCLUS DANS LES FICHES ACTIONS	Budget global HT	Budget Global TTC	Etat	%	CD39	%	CR BFC	%	Europe	%	Autres Financeurs	%	Total financeurs	%	Autofinancement	%	
AXE 3 Attractivité & rayonnement du territoire	assurer un accès pour tous aux infrastructures sportives	Dole	Réhabilitation énergétique du gymnase COSEC et de la salle spécialisée J. TOURNIER	2 953 258 €	3 543 910 €	874 389 €	30%	590 650 €	20%	800 131 €	27%					2 265 170 €	77%	688 088 €	23%	
		Dole	Construction d'un club house au centre équestre de Dole	291 830 €	350 196 €			54 950 €	19%	72 958 €	25%					127 908 €	44%	163 922 €	56%	
		CAGD	Rénovation des vestiaires du stade de la Pépinière à Damparis	264 050 €	316 860 €	79 215 €	30%	53 000 €	20%	65 000 €	25%					197 215 €	75%	66 835 €	25%	
		CAGD	Construction d'un espace sportif couvert à Rochefort-sur-Nenon	1 000 000 €	1 200 000 €	490 000 €	49%	275 613 €	28%	150 000 €	15%					915 613 €	92%	84 387 €	8%	
		Tavaux	Projet Elancia	720 000 €	864 000 €															
		Foucherans, Sampans, Rainans, Parcey, Champvans, Archelange, Damparis, Villers-Robert, Saint-Aubin, Rochefort-sur-Nenon, Monnières, Jouhe	Travaux de réhabilitation et rénovation des équipements sportifs sur les communes	599 829 €	719 795 €															
	Développer les équipements touristiques, de loisirs et de plein air	CAGD	Transformation de l'ancienne voie ferrée "Voie Grévy" en voie douce et aménagements des liaisons sur les communes	2 083 447 €	2 500 136 €	543 658 €	26%	445 350 €	21%	90 000 €	4%				AAP Mobilités : 272 000 €	13%	1 351 008 €	65%	732 439 €	35%
		CAGD	Elaboration du Contrat de Canal du Rhône au Rhin																	
		Chatenois, Eclans-Nenon, Champagney, Sampans, Baverans, Champdivers, Abergement la Ronce, Archelange, Biarne, Villers-Robert, Malange, Dole, Champagney	Aménagement ou réhabilitation d'aire de jeux et de parcours santé sur les communes	628 506 €	754 207 €				30%		20%									
			Observatoire de la biodiversité	283 600 €	340 320 €											OFB : 205 679 €		205 679 €		
Protéger et mettre en valeur la biodiversité	Dole	Adaptation du patrimoine arboré aux effets du changement climatique	120 000 €	144 000 €																
Faire émerger une culture environnementale sur le territoire	CAGD	Mise en place d'un plan global de sensibilisation à l'environnement																		
			sera défini courant 2021																	
Développer l'offre d'enseignement supérieur	Ville de Dole	Création d'un pôle d'enseignement supérieur	1 000 000 €	1 200 000 €	350 000 €	35%			325 000 €	33%						675 000 €	68%	325 000 €	33%	
Lutter contre les pollutions visuelles	CAGD	Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)	49 290 €	59 148 €	10 000 €											10 000 €				
	Romange, Gredisans, Audelange, Auxange, Champagney, Menotey, Champdivers, Monnières, Lavangeot, Foucherans	Enfouissement des réseaux secs	834 301 €	1 001 161 €																
		Réhabilitation FJT Saint-Jean	6 047 811 €	7 257 373 €	1 133 774 €	16%			151 000 €	2%	178 500 €	16%		Action Logement : 932 470 €	13%	2 395 744 €	40%	3 652 067 €	60%	
Renforcer la rénovation énergétique de l'habitat et garantir une offre de logements équilibrée sur le territoire	CAGD	Favoriser la rénovation du parc de logements publics	48 000 €	60 000 €	21 000 €	35%										21 000 €				
	CAGD	Favoriser la rénovation du parc de logements privés	2 177 205 €	2 612 646 €																
	Vriange, Crissey, Abergement la Ronce, Biarne, Rochefort-sur-Nenon	Réhabilitation de bâtiments communaux pour création de logements																		
	Villette-lès-Dole, Baverans, Lavans-lès-Dole, Frasne-les-Meuillères, Eclans-Nenon, Champvans, Menotey, Abergement la Ronce, Peseux, Authume, Nevy-lès-Dole	Rénovation de logements communaux	598 575 €	718 290 €																
Développer d'un éco-quartier à Damparis	Sedia, Damparis		4 749 000 €	5 698 800 €																
	Monnières, Falletans, Tavaux, Lavangeot, Abergement la Ronce	Aménagement de nouveaux lotissements sur les communes	2 624 000 €	3 148 800 €																
poursuivre la décarbonation de l'énergie consommée sur le territoire	Sampans, Dole, CAGD	Pose d'ombrières et de panneaux photovoltaïques sur les parkings et les toitures communautaires et communales	19 920 €	24 900 €																
	Amange	Construction d'une chaufferie bois sur la commune d'Amange	422 400 €	528 000 €																
	Champagney	Installation d'un parc éolien sur la commune de Champagney	800 000 €	1 000 000 €																
		révision du PSMV	396 770 €	476 124 €											DRAC : 257 900,83 €	65%	257 901 €	65%	138 869 €	35%
Réhabiliter et valoriser le patrimoine historique	Dole	Réalisation du réseau secondaire de la Visitation (tranche 2)	65 942 €	79 130 €	19 800 €	30%	13 188 €	20%								32 988 €	50%	32 954 €	50%	
	Dole	Réfection de la toiture et isolation thermique de la Visitation	100 000 €	120 000 €	30 000 €	30%	20 000 €	20%								80 000 €	80%	20 000 €	20%	
	Dole	Réhabilitation du bâtiment de l'Arsenal et création d'un cheminement doux	950 000 €	1 140 000 €	475 000 €	50%	15 600 €	2%								633 100 €	67%	316 900 €	33%	
	Dole	Travaux d'entretien et de sécurité de la Collégiale Notre-Dame	3 000 000 €	3 600 000 €	900 000 €	30%	240 000 €	8%	50 000 €	2%						2 390 000 €	80%	610 000 €	20%	
	Dole	Réhabilitation globale du Marché couvert de Dole	980 000 €	1 176 000 €	588 000 €	60%	196 000 €	20%								784 000 €	80%	196 000 €	20%	
	Romange, Baverans, Chatenois, Frasne-les-Meuillères, Rainans, Champvans, Champagney, Choisey, Abergement la Ronce, Archelange, Falletans, Peseux, Villers-Robert, Brevans, Nevy-lès-Dole, Jouhe, Malange	Travaux de réhabilitation et de rénovation du patrimoine sur les communes	1 320 504 €	1 584 605 €				30%		20%										
	Auxange, Archelange, Parcey, Pointre, Falletans	Réaménagement des cimetières sur les communes	141 420 €	169 704 €																
AXE 4 Coopérations et solidarités territoriales	Organiser l'ingénierie territoriale	CAGD	Rédaction du Projet de Territoire 2021-2026																	
	organiser les relations entre les 47 communes et le Grand Dole	CAGD	Elaboration d'un Schéma de mutualisation des services																	
		CAGD	Administration éco-exemplaire	40 000 €	50 000 €															
Coopérer avec les territoires voisins	Pays Dolois	Rédaction du SCOT																		

TOTAUX 81 661 967 € 98 250 212 € 14 620 505 € 4 037 652 € 2 076 689 € 1 650 300 € 5 114 911 € 27 383 026 € 54 278 941 €

Accusé de réception en préfecture
039-200010650-20211028-11921-DE
Date de télétransmission : 02/11/2021
Date de réception préfecture : 02/11/2021